

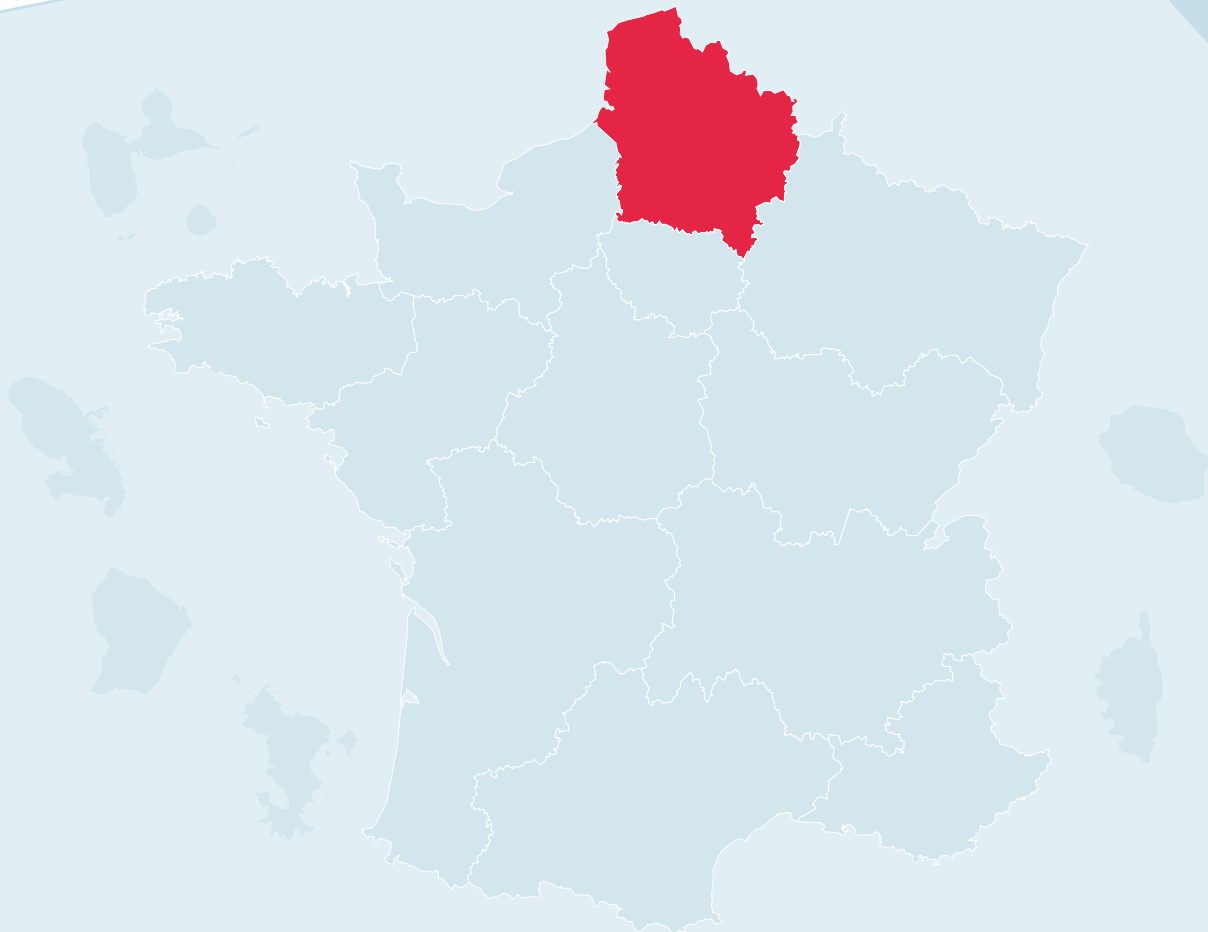


FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

Monographies régionales



Avril 2026



RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

Centre Inffo

Partenaire des acteurs de l'apprentissage,
de la formation et de l'évolution professionnelles

SAISISSEZ LES CLÉS DE LECTURE

des évolutions
de la formation
avec notre presse
d'actualité

FAITES LE PLEIN DE COMPÉTENCES

avec nos formations
en droit et ingénierie
de la formation
inter et intra entreprise

MAÎTRISEZ LES RÈGLES DU JEU

du droit de la formation
pour remplir
vos missions et exercer
vos compétences

AFFINEZ VOTRE STRATÉGIE

avec notre équipe
de consultants
formation-certification

COMPAREZ LES POLITIQUES RÉGIONALES

avec le benchmark
de leur mise en œuvre
dans les 18 collectivités
territoriales

DÉCOUVREZ L'INNOVATION EN COURS

et débattiez
avec décideurs et pairs
lors de nos événements

DÉCRYPTEZ LES SYSTÈMES FRANÇAIS & EUROPÉENS

les pratiques, les
politiques et les initiatives
françaises, européennes
et internationales de la
formation professionnelle

AU SERVICE DES ACTEURS RÉGIONAUX

Centre Inffo vous propose une information
dédiée, actualisée en continu sur la mise
en œuvre des politiques régionales de
formation professionnelle, d'orientation,
d'insertion et d'apprentissage
des 18 collectivités territoriales :

- sur la rubrique **Régions** de www.centre-inffo.fr : l'actualité quotidienne du secteur en région, des dossiers thématiques (PRIC, Orientation...), des publications sur les stratégies régionales
- avec le fil twitter [@inffo_regions](https://twitter.com/inffo_regions) (7800 followers) : en temps réel, le suivi des actualités et le point de vue des acteurs
- sur la **base de données** « Formation et apprentissage en région » : les mesures phares des politiques régionales (CPRDFOP, PRIC, conventions, aides régionales...)
- tous les 15 jours, dans le **magazine Inffo Formation** : les initiatives et innovations portées par les acteurs du secteur en région

CENTRE INFFO VOUS ACCOMPAGNE



centreinfo - centre-inffo



@centreinfo

contact.regions@centre-inffo.fr



Centre Inffo



RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

SOMMAIRE

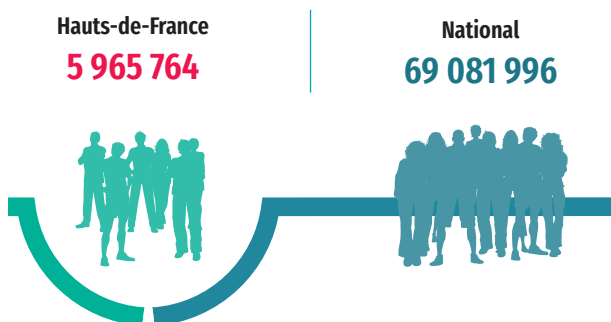
DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES	3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE.....	5
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS	9
BUDGETS	11
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT).....	12
DERNIERES ACTUALITES.....	15

La collecte des données contenues dans ce document est arrêtée en avril 2026.

PRINCIPAUX INDICATEURS

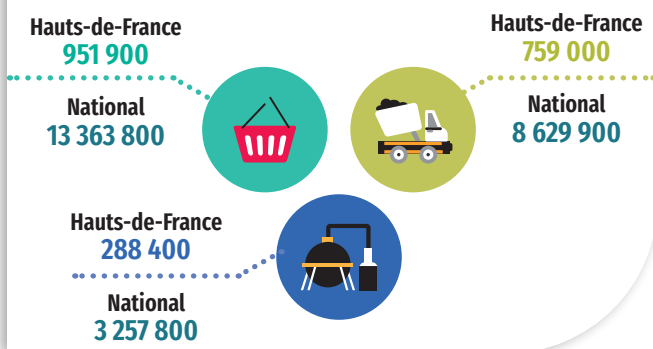
POPULATION

Nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2026



SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois - 3^e trimestre 2025



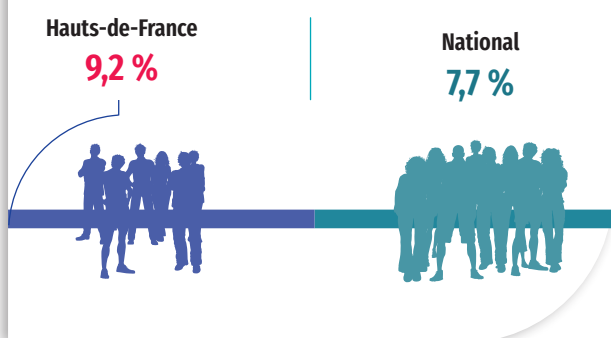
SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND

SECTEURS INDUSTRIE

SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND

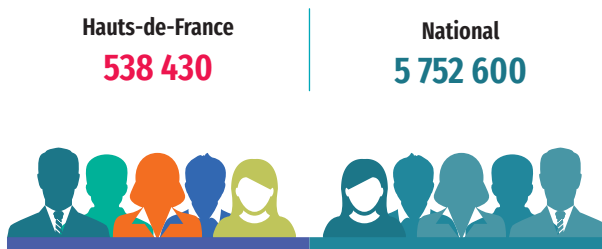
TAUX DE CHÔMAGE 3^e trimestre 2025

% de la population active



DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre au 4^e trimestre 2025

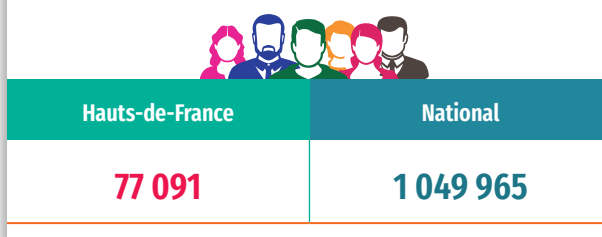


PRESTATAIRES DE FORMATION

	Hauts-de-France	National
Organismes de formation	3 516 en 2024	101 750 en 2024
CFA	277 en 2024-2025	3 688 en 2024-2025

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2024/2025



BUDGET GLOBAL

Évolution des dépenses formation professionnelle et apprentissage de la région en millions d'euros

Année	2022	2023	2024
Montant (millions d'euros)	400,4	397,8	368,8

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE

En 2024 en millions d'euros



BUDGET PRIMITIF 2026 : 1 085,094 millions d'euros pour l'enseignement, la formation professionnelle et l'apprentissage.

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (En %)	Année N
POPULATION TOTALE	5 998 916 en 2022	5 992 194 en 2023 (1) 5 965 764 (Estimation Insee au 1 ^{er} janvier 2026) (2)	-	69 294 105 en 2023 (1) 69 081 996 (Estimation Insee au 1 ^{er} janvier 2026) (2)
POPULATION ACTIVE	2 706 668 en 2021	2 723 729 en 2022	-	31 353 400 en 2024 (France hors Mayotte)
Dont 16-25 ans	Non communiqué	325 367 en 2022	-	3 372 000 en 2024
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	512 990 (4 ^e trimestre 2024)	538 430 (4 ^e trimestre 2025)	5,08 %	5 752 600 (4 ^e trimestre 2025) (France hors Mayotte)
Moins de 25 ans	78 760 (4 ^e trimestre 2024)	92 930 (4 ^e trimestre 2025)	17,95 %	839 200 (4 ^e trimestre 2025) (France hors Mayotte)
25-49 ans	306 620 (4 ^e trimestre 2024)	315 840 (4 ^e trimestre 2025)	2,94 %	3 394,9 (4 ^e trimestre 2025) (France hors Mayotte)
50 ans ou plus	127 610 (4 ^e trimestre 2024)	129 660 (4 ^e trimestre 2025)	1,57 %	5 752 600 (4 ^e trimestre 2025) (France hors Mayotte)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	9 % Au 3 ^e trimestre 2024	9,2 % Au 3 ^e trimestre 2025	2,22 %	7,7 % au 3 ^e trimestre 2025 (France hors Mayotte)
Dont 15-24 ans	22,6 % en 2023	23,7 % en 2024	4,87 %	19 % au 2 ^e trimestre 2025 (France hors Mayotte)
Dont 25-49 ans	7,8 % en 2023	7,7 % en 2024	-1,28 %	6,9 % au 2 ^e trimestre 2025 (France hors Mayotte)
Dont 50-64 ans	5,9 % en 2023	5,7 % en 2024	-3,39 %	4,8 % au 2 ^e trimestre 2025 (France hors Mayotte)

Sources : INSEE, DARES, JO, 2026

(1) Décret n° 2025-1362 du 26 décembre 2025 authentifiant les chiffres des populations (JO du 28 décembre 2025)

(2) Estimation INSEE janvier 2026 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/8721456/estim-pop-nreq-sexe-qca-1975-2026.xlsx>

*Depuis janvier 2025, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail. Pour prendre en compte les situations de ces nouveaux publics, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, orientées en parcours social et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation (France Travail).

SECTEURS D'ACTIVITÉS POUR LA RÉGION	LIBELLÉ	NB D'EMPLOI	AU NIVEAU NATIONAL
SECTEURS GÉNÉRIQUES au 3 ^e trimestre 2025 (En milliers)	Secteur marchand	951 900	13 363 800
	Tertiaire non marchand	759 000	8 629 900
	Industrie	288 400	3 257 800

Source : Insee, 2026

MÉTIERS EN TENSION	DANS LA RÉGION	NATIONAL
	<p>Métiers en 2030 : Région Hauts de-France (France Stratégie et Dares) https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/metiers_2030_-_hauts_de_france.pdf</p> <p>Tableau métiers en tension 2024 -C2RP https://www.c2rp.fr/former-orienter/connaitre-les-metiers-en-tension</p>	<p>Quels métiers en 2030 ? Rapport France Stratégie et la Dares https://www.strategie-plan.gouv.fr/publications/metiers-2030</p> <p>Métiers émergents ou en particulière évolution, France compétences, 2026 https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2026/02/Liste-Metiers-en-evolution-ou-en-emergence_janvier_2026.pdf</p> <p>Liste annuelle des métiers émergents ou en particulière évolution pour 2026 France Compétences, 2026 https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2026/02/FC_GU_IDE-MEPE_2026.pdf</p>

Sources : France Compétences, Haut-commissariat à la stratégie et au plan, C2RP, 2026

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (En %)	Année N
NOMBRE D'ORGANISMES DE FORMATION	Non communiqué	3 516 en 2026 Selon le C2RP	-	101 750 en 2024
NOMBRE D'ENTRÉES EN FORMATIONS SUIVIES PAR DES PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI PAR COMMANDITAIRE DE FORMATION	63 500 en 2023	53 700 en 2024	-15,87 %	321 400 en 2024

Sources : Annexes aux projets de loi de finances pour 2025 et 2026, C2RP

APPRENTISSAGE

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (En %)	Année N
Nombre CFA	150 au 1 ^{er} janvier 2023	277 Selon l'apprenti.com en 2024	-	3 688 en 2024/2025
Montant de la dépense pour l'apprentissage	43,2 M€ en 2023	46 M€ en 2024	6,48 %	263,5 M€ en 2024
Effectif d'apprentis	74 929 en 2023/2024	77 091 en 2024/2025	4,05 %	1 049 965 en 2024/2025
Nb de contrats d'apprentissage	74 386 en 2023 (moy. annuelle)	75 181 en 2025 (moy. annuelle)	1,35 %	997 045 en 2025 (moy. annuelle)

Sources : RERS, DARES PoEm, DREETS, Annexes aux projets de loi de finances pour 2025 et 2026, C2rp

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique, la politique des pôles de compétitivité constituant un important levier de la politique d'innovation française. Depuis 2019, les régions assurent le suivi des actions des pôles.

Pour la phase V (2023-2026), cinquante-cinq pôles de compétitivité dont 2 nouveaux ont été labellisés en France.

6 POLES DE COMPETITIVITE DANS LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

- **AQUIMER**, pôle de compétitivité des produits aquatiques.
- **Cap Digital**, pôle de compétitivité Innovation numérique, Transition numérique, Innovation urbaine, Ville durable, Data/IA, Industries culturelles et créative, Santé numérique, Education, formation, RH
- **Cluster NSL**, pôle de compétitivité Agro-nutrition, Medtech-Hospitech, Biotech-pharma, e-santé, Silver économie
- **EuraMaterials**, pôle de compétitivité Biens de consommation, Chimie, Matériaux, Textiles techniques et intelligents.
- **I-Trans**, Animateur de l'Ecosystème des transports, de la mobilité et de la logistique
- **TEAM2, Technologies de l'Environnement Appliquées aux Matières et Matériaux**, pôle de compétitivité de l'innovation pour l'économie circulaire.

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

Le territoire national compte plus d'une centaine de Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers. 19 campus ont été labellisés en 2025, dont 16 comprenant la mention "Excellence".

13 Campus des métiers et des qualifications sont labellisés dans la région Hauts-de-France dont 7 labellisés Campus des métiers et des qualifications d'excellence.

Campus des métiers et des qualifications Transport, logistique, sécurité

- Territoire : Somme, Aisne, Oise, Pas de Calais (Bapaume).
- Familles d'activités : Services aux entreprises, logistique.
- Filière stratégique : Le commerce en ligne, dans ses dimensions organisationnelles (vente omnicanale, distribution) et numériques (nouvelles technologies, gestion de la donnée).
- Filière(s) de formation : Transport de marchandise et des personnes, logistique, métiers de la sécurité (Qualité, Environnement).

Campus des métiers et des qualifications Bâtiments et systèmes énergétiques intelligents 3.0

- Territoire : La Région des Hauts-de-France, Le Bassin Minier, Le territoire du Pôle Métropolitain (Lens / Liévin / Artois / Douaisis / Béthune / Bruay), La communauté urbaine d'Arras et la ville d'Arras, Amiens Métropole, Métropole Européenne de Lille, Valenciennes.
- Secteurs d'activité : Bâtiment, énergie, électricité et électronique.
- Filières de formation : Etude, construction et maintenance des bâtiments, systèmes énergétiques et climatiques, systèmes numériques, électrotechnique, énergies.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Image et design

- Territoire : Lille métropole, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes et Cambrésis.
- Secteurs professionnels : Les trois secteurs stratégiques sont : Design interactif et créativité, Création de contenus de médiation culturelle et éducative, Production d'œuvres transmédia.
- Filière(s) de formation : Design Art Culture, Audiovisuel cinéma, Photographie, Animation, Jeu vidéo, Communication, Web Commerce, Livre presse.
- Filière associée : numérique et design.

Campus des métiers et des qualifications du ferroviaire, de l'industrie automobile et de l'écomobilité

- Territoire : Agglomération Maubeuge Val de Sambre, Communauté d'Agglomération de la porte du Hainaut, Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole.
- Secteurs professionnels : Ferroviaire, Industrie automobile, Eco mobilité.
- Filière(s) de formation : Construction ferroviaire, industrie automobile, automobile, structures métalliques ; électricité, électrotechnique ; mécanique générale et de précision, usinage ; technologies industrielles fondamentales ; Technologie de commande des transformations industrielles ; spécialité pluri technologique mécanique-électricité.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence autonomie longévité santé

- Territoire : Nord-Pas-de-Calais.
- Secteurs professionnels : Services sanitaires, sociaux et médico-sociaux.
- Filière(s) de formation : Sanitaire et social, services à la personne, électronique, domotique.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence relation client 4.0

- Territoire : Les villes de Lille, Roubaix, Tourcoing, Le territoire de la Métropole Européenne de Lille et Le territoire des Hauts-de-France.
- Secteurs professionnels : Distribution, commerce inter-entreprises, commerce digital (e-commerce, m-commerce ...) et vente directe, Le commerce en ligne, dans ses dimensions organisationnelles (vente omnicanale, distribution) et numériques (nouvelles technologies, gestion de la donnée).
- Filière(s) de formation : Vente, commerce, accueil, distribution et marketing, relation clients usagers, logistique et transport, banque - assurance, métiers des services administratifs.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Chimie, Energie, innovation territoriale (CEIT)

- Territoire : Hauts-de-France
- Secteurs professionnels : Chimie, biochimie, biotechnologies, production, stockage, distribution d'énergie et d'électricité, recyclage, économie circulaire
- Filière(s) de formation : Chimie, biologie, biotechnologie, systèmes énergétiques, électrotechnique, numérique, maintenance et pilotage de ligne de production, stockage de l'énergie, recyclage

Campus des métiers et des qualifications d'excellence du tourisme et de l'innovation

- Territoire : Grand Littoral Côte d'Opale de la région Hauts-de-France, Ville du Touquet Paris-Plage et territoire du pays du Montreuillois.
- Secteurs professionnels : Tourisme, hôtellerie, restauration, innovation de service, économie résidentielle.
- Filière(s) de formation : Tourisme, hôtellerie, restauration, numérique, informatique, sciences et technologies.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Travaux publics

- Territoire Hauts-de-France
- Secteurs professionnels : Travaux publics.
- Filière(s) de formation : Travaux publics, génie civil.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Métallurgie et Plasturgie

- Territoire : Amiens, Albert, Meaulne, Saint-Quentin, Chauny, Laon, Hirson, Compiègne et Soissons.
- Secteurs professionnels : Mécanique, métallurgie, plasturgie.
- Filière(s) de formation : Conception et maintenance industrielle ; mécanique ; technicien d'usinage ; électrotechnique, énergie, équipements communicants, maintenance industrielle ; génie mécanique ; génie chimique, génie des procédés ; qualité Logistique industrielle et organisation ; réseaux et télémaintenance ; gestion de la production industrielle ; sciences pour l'ingénieur.

Campus des métiers et des qualifications Approvisionnement, valorisation et commercialisation des produits aquatiques

- Territoire : Port de Boulogne-sur-Mer et la Communauté d'Agglomération Boulonnaise, Littoral Hauts-de-France, Région Hauts-de-France.
- Secteurs professionnels : Pêche et Aquaculture, Mareyage / Grossiste poisson frais, Filetage, transformation, Commercialisation et Négoce des produits de la mer, Logistique des produits de la mer, Poissonnier, écailler, traiteur.
- Filière(s) de formation : maritime, pêche, aquaculture, halio-agroalimentaire et nutrition, procédés de transformation, Qualité-Hygiène-Sécurité-Santé, métiers de l'alimentation et en transversal : commerce international, logistique, maintenance, froid et climatisation.

Campus des métiers et des qualifications Industrie et transition numérique

- Territoire : Hauts-de-France
- Secteurs professionnels : Industries du papier et du carton, Industries du verre, Industries agroalimentaires, Industries de la métallurgie, Industries de la plasturgie, Industrie de la mécanique, Sous-traitance et maintenance industrielle, Usages industriels du numérique,
- Filière(s) de formation : le CMQ Industrie et Transition Numérique concerne les niveaux 3 à 8 sous toutes les formes de formation (initiale, continue, alternance)

Campus des métiers et des qualifications Métiers d'art & patrimoine

- Territoire : Hauts-de-France
- Secteurs professionnels : Métiers d'art en référence à l'arrêté du 24 décembre 2015 fixant la liste des métiers d'art
- Filière(s) de formation : CAP Tailleur de pierre, CAP Ebéniste, CAP Arts du bois option sculpteur ornemaniste, CAP Arts du bois option tourneur, CAP Arts du bois option marqueteur, CAP Charpentier, CAP Ferronnier d'art, CAP Arts et techniques du verre option décorateur sur verre, CAP Arts et techniques du verre option vitrailliste, CAP Signalétique et décors graphiques, BP et BAC PRO Métiers de la pierre, BAC PRO Artisanat et métiers d'art, BAC TECHNO Sciences et Technologie du Design et des Arts Appliqués, BMA Gravure sur pierre, BMA Ebéniste, BMA Verrier décorateur, BMA Arts graphiques option signalétique, BMA Graphisme et décor option décorateur de surfaces et volumes, DNMADE Mention objet spécialité ébénisterie, DNMADE Mention graphisme spécialité, DNMADE Mention objet spécialité matériaux et innovation sociale, Licence Mention Histoire de l'art et Archéologie, Master Histoire de l'art, Certificat Technique des Métiers (CTM) Métiers rares, Métiers d'art

Source : Ministère de l'Éducation nationale, 2026

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL RÉGIONAL

Groupe Majoritaire Politique	Liste de la droite
Président	Xavier BERTRAND
Vice-Président	Philippe BEAUCHAMPS, Vice-président en charge des relations aux entreprises et de l'emploi, et de la formation professionnelle
Vice-Président	Laurent RIGAUD, Vice-président en charge en charge de l'éducation et des lycées
Vice-Présidente	Manoëlle MARTIN, Vice-présidente en en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'orientation

COMMISSIONS

Commission formation, relation avec les entreprises, développement économique, apprentissage, innovation numérique et sociale	
Président	Philippe BEAUCHAMPS
Vice-Présidentes	Valérie SIX et Martine MIQUEL
Commission enseignement, recherche (lycée, éducation, université, enseignement supérieur, recherche)	
Président(e)	Nadège BOURGHELLE-KOS

DIRECTIONS GENERALES

Direction Général Des Services	
Directrice	Audrey DEMARETZ

DIRECTIONS FORMATION ET APPRENTISSAGE

Direction de la formation professionnelle	
Directeur	Thibaut DOUAY
Direction de l'apprentissage et de l'alternance	
Directrice	Sophie DUBOIS

Source : Conseil régional, 2026

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	GAUME	Bertrand	03 20 30 59 59
SGAR	DELACROY	Jean-Gabriel	03 20 30 59 59
DREETS	DROLEZ	Bruno	03 20 96 48 60
Recteur	BÉJEAN	Sophie	03 20 15 60 00

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX
CARIF-OREF
C2RP Carif-Oref Hauts-de-France

Directeur : M. Yves MUCHEMBLED

 Site internet : <http://www.c2rp.fr>

BUDGETS

BUDGETS CONSOLIDÉS

DÉPENSES 2022/2023/2024

En millions d'euros

Années	Dépenses totales	Formation professionnelle continue	Formations sanitaires et sociales	Apprentissage	Dépenses non ventilables
2022	542,9	370,8	133,4	38,7	2,6
2023	552,8	365,1	141,9	43,2	2,5
2024	503,9	306,8	149,4	46	1,6

Sources : Annexes aux Projets de loi de finances pour 2024/2025/2026

BUDGET PRIMITIF

Voté le 9 avril 2026, les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région.

Le budget 2026 de la Région Hauts-de-France s'élève à près de 5,2 milliards d'euros, **dont 1 085,094 millions d'euros pour l'enseignement, la formation professionnelle et l'apprentissage.**

BUDGET PRIMITIF DE LA RÉGION POUR L'EXERCICE 2026 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	4 822 120 039,88	4 822 120 039,88
Investissement	2 724 287 348,47	2 724 287 348,47
Total	7 546 407 388,35	7 546 407 388,35

Capacités d'engagement (en euros)

Libellé	BP 2025	BP 2026	Evolution
Enseignement, Formation professionnelle et apprentissage			
<i>Fonctionnement</i>	924 914 002	873 683 616	-5,54%
<i>Investissement</i>	191 563 189	211 411 014	10,36%
Action Economique			
<i>Fonctionnement</i>	84 519 749	73 768 974	-12,72%
<i>Investissement</i>	112 512 177	98 690 866	-12,28%

Source : Conseil régional, 2026

PROGRAMMATION RÉGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2021-2027 HAUTS-DE-FRANCE (SIGNE LE 9 JANVIER 2023)

Les quatre priorités du CPER sont :

- Accompagner la transition grâce à la décarbonation de l'économie tout en préservant les ressources et milieux naturels (Axe 1 « Accélérer le changement de modèle de développement » – 19 % des crédits) ;
- Répondre aux fragilités sociales et soutenir les territoires (Axe 2 « Soutenir les territoires » – 57,3 % des crédits) et la lutte contre les exclusions (Axe 3 « Lutter contre les exclusions » – 8,8 % des crédits) ;
- Soutenir et accélérer les potentialités de développement, en favorisant l'attractivité de la région en matière de culture, d'enseignement supérieur, recherche et innovation (Axe 4 « Développer l'attractivité de la région » – 14,8 % des crédits) et en matière de mobilités (Axe 5 « Favoriser la mobilité des personnes et des marchandises au sein des territoires et conforter les infrastructures de transports » – avenant mobilités prévues en 2023) ;
- Renforcer la conduite partagée de l'action publique et coordonner la stratégie de la connaissance (Axe 6 « Gouvernance et conduite partagée de l'action publique »).

Source : Base FAR Centre Info, 2026

DOCUMENT CADRE DU CPER 2021-2027 (SIGNE LE 4 FEVRIER 2021)

Le préfet de la région Hauts-de-France, Michel Lalande et Le président de la Région Hauts-de-France Xavier Bertrand conviennent sur la base d'un diagnostic stratégique partagé, d'engager la négociation d'un contrat de plan Etat-Région. Le contrat de plan Etat-Région sera structuré autour de 6 axes opérationnels :

- Axe 1 : Accélérer le changement de modèle ;
- Axe 2 : Soutenir les territoires ;
- Axe 3 : Lutter contre les exclusions
- Axe 4 : Développer l'attractivité ;
- Axe 5 : Conforter les mobilités ;
- Axe 6 : Structurer le partenariat pour le pilotage de l'action publique.

Cet accord comprend une partie textuelle détaillant les six axes opérationnels qui préfigurent les mesures susceptibles d'être inscrites au CPER ainsi qu'une annexe financière précisant les engagements de l'État et de la Région et une annexe détaillant les montants valorisés par l'État.

Source : Base FAR Centre Info, 2026

CPRDFOP 2022-2028 (SIGNÉ LE 10 FEVRIER 2023)

Le CPRDFOP vise à coordonner et planifier les actions politiques menées en faveur de l'orientation, de la formation et de l'emploi pour une meilleure efficacité des dispositifs » :

Quatre ambitions stratégiques :

- Identifier et répondre aux besoins de qualifications ainsi qu'aux besoins en compétences des entreprises et des territoires, en lien avec les mutations économiques, sociétales et environnementales,
- Elever le niveau de qualification des publics et favoriser leur insertion, leur inclusion et leur intégration professionnelles, en garantissant un accès à la formation pour tous tout au long de la vie,
- Construire et mettre en action une stratégie coordonnée d'orientation, d'information et d'accompagnement pour tous les publics tout au long de la vie,
- Encourager et soutenir les innovations et les expérimentations en formation et en orientation pour mieux répondre aux besoins des entreprises, des territoires et aux aspirations des personnes.

Deux principes :

- Observer et mieux connaître l'environnement socioéconomique afin d'éclairer la décision,
- Piloter, suivre, mesurer, évaluer.

Le CPRDFOP vaut Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS) et Schéma Régional de Développement de l'Alternance.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2026

PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES 2024-2027 (SIGNÉ LE 8 FEVRIER 2019)

Signé le 8 février 2019 par le préfet de région et le Président du Conseil régional, en présence de la ministre du Travail.

Il prévoit 1,5 Md€ pour la transformation des compétences en Hauts-de-France entre 2019 et 2022.

Trois axes investis :

Axe 1 - Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi répondant aux besoins de l'économie.

Axe 2 - Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés.

Axe transverse - S'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les formations.

Les priorités du pacte sont affirmées au bénéfice des :

- publics de bas niveaux de qualification et personnes en situation de handicap ;
- territoires fragilisés : Sambre-Avesnois Thiérache, bassin minier, quartiers de la politique de la ville, zones rurales fragilisées ;
- filières stratégiques régionales (construction, automobile, agroalimentaire, maritime...) et accompagnement des mutations liées aux transitions numérique et écologique).

Source : Base FAR, Centre Inffo 2026

PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION 2025

Le PRF 2025 mise sur le dispositif « Se Former pour un Emploi en Région » SFER et ses 3 parcours (Découverte, Qualifiant, Perfectionnement).

Il s'adresse spécifiquement aux demandeurs d'emploi, aux jeunes sortis du système scolaire, aux personnes en situation de handicap et aux personnes sous-main de justice. L'approche territoriale permet d'adapter les formations aux réalités économiques locales et aux besoins des entreprises.

1. Le parcours Découverte permet aux bénéficiaires de construire un projet professionnel solide en explorant les métiers et secteurs porteurs de leur territoire.
2. Le parcours Qualifiant offre une formation concrète vers un métier qui recrute, en adéquation avec les besoins du marché du travail local.
3. Le parcours Perfectionnement vise à renforcer l'employabilité grâce à l'acquisition de compétences ciblées et recherchées par les employeurs.

Le programme s'enrichit du dispositif SFER Filières d'avenir, qui couvre quatre secteurs stratégiques : les transitions industrielles, l'électromobilité, les mix énergétiques et les bâtiments durables. Ces formations anticipent les évolutions économiques et environnementales de la région (rev3).

Par ailleurs, des actions de formation spécifiques sont dédiées aux secteurs sanitaires et sociaux.

Concernant les dispositifs qui perdurent, un demandeur d'emploi peut être formé pour créer, reprendre et gérer une entreprise mais à compter de juillet 2025, la formation comprend à la fois une formation à la création d'entreprise adaptée au projet et au demandeur d'emploi et la formation préparant le titre professionnel « Responsable de Petite ou Moyenne structure ».

Un module complémentaire vient sensibiliser les stagiaires aux enjeux de la 3ème Révolution Industrielle Rev3.

Concernant la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), la Région viendra abonder le compte personnel de formation (pour compléter le financement).

La Région Hauts-de-France continue à soutenir les dispositifs permettant aux demandeurs d'emploi :

- accéder à l'enseignement supérieur
- s'engager vers l'emploi
- former les personnes sous main de justice.

Source : C2rp, 2026

DERNIERES ACTUALITÉS

VAE inversée : une expérience concluante pour le GEIQ métallurgie et industrie Hauts-de-France

L'expérimentation de la VAE (validation des acquis de l'expérience) inversée, initiée par décret en mai 2023, s'est achevée le 28 février dernier. Parmi les structures l'ayant testé, le groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) métallurgie et industrie Hauts-de-France revient pour Centre Inffo sur les modalités et les leçons tirées de cette nouvelle modalité de qualification.

Ce fut l'un des premiers groupements d'employeurs à répondre à l'appel lancé par leur fédération nationale. Depuis juin 2024, dans le cadre du dispositif « TrajGeiqtoire », le GEIQ métallurgie et industrie Hauts-de-France expérimente la VAE inversée. Une suite logique de l'engagement de cette structure d'insertion, pour son directeur Jimmy Belot. « Notre première philosophie est de partir de l'individu, pour se demander quelle ingénierie pédagogique pourra l'amener à la qualification. Cette VAE inversée nous donnait une corde supplémentaire à notre arc », explique-t-il.

Un accompagnement et un suivi renforcé

Après de premiers ajustements (sur les documents conventionnels ou la durée des contrats), le groupement d'employeurs a mené son expérimentation de la VAE inversée selon un schéma bien rodé. Dans le cadre de celle-ci, le GEIQ commence notamment par délivrer un accompagnement à la rédaction du « Livret 1 » de la VAE. Pour cela, il identifie les compétences déjà acquises mais aussi celles amenées à être acquises par le salarié en contrat de professionnalisation.

« Avant le démarrage du contrat, nous rédigeons un programme de formation en lien avec l'entreprise. Il est en adéquation à la fois avec la fiche de poste et le référentiel de la certification et sera notre fil conducteur », détaille Tiphaine Parant, chargée de mission RH (ressources humaines) au GEIQ métallurgie et industrie Hauts-de-France. La formation en entreprise une fois démarrée (elle peut être complétée par des modules externes), le suivi du salarié est renforcé. « Tous les 2 mois, nous faisons le point avec l'entreprise pour savoir où celui-ci en est de sa progression », complète-t-elle. En parallèle, un organisme externe est chargé d'accompagner le salarié dans sa préparation du « Livret 2 » et de l'entretien avec le jury de VAE.

Réussites individuelles

Depuis le début de l'expérimentation et jusqu'au 28 février, le GEIQ métallurgie et industrie Hauts-de-France a initié près de 70 parcours de VAE inversée. L'occasion de belles réussites individuelles, comme ce père et ce fils ukrainiens, anciens soudeurs, qui ont pu être recrutés en CDI à l'issue de leur parcours. Autre exemple : une dame de 54 ans, podologue de formation, qui a pu se reconvertir dans un métier informatique. « La VAE inversée répondait à sa capacité d'apprendre seule, d'autant que l'offre de formation traditionnelle lui aurait demandé de faire 80 km », décrit Jimmy Belot.

Pour le directeur, l'expérimentation de la VAE inversée s'est donc avérée concluante. Elle a aussi pu lui permettre de tirer des leçons. Par exemple, la nécessité d'un suivi plus important pour les petites entreprises, ou le besoin d'élargir les qualifications éligibles. « Mais finalement trois ans passent très vite », ajoute Jimmy Belot, qui aurait aimé que l'expérimentation soit prolongée. « C'est dommage de s'arrêter là, peut être au moment où cela allait décoller », regrette-t-il, « et c'est un peu frustrant, pour des profils que nous recevons aujourd'hui et pour qui nous savons que la VAE inversée aurait été l'option la plus adéquate ».

Source : Le quotidien de la formation, Raphaëlle Pienne , 7 avril 2026

Convention Région Hauts-de-France – APEC en faveur de l'emploi des cadres

Le 20 janvier 2026, Philippe Beauchamps, Vice-président de la Région Hauts-de-France en charge des relations aux entreprises, de l'emploi et de la formation professionnelle, et Jacques Triponel, Délégué régional Hauts-de-France de l'Apec, ont officialisé la signature d'une convention de partenariat pour la période 2026-2030.

Ce partenariat stratégique vise à renforcer l'accès et le retour à l'emploi des cadres, en particulier des jeunes diplômés, à anticiper les métiers et compétences de demain, à valoriser les opportunités d'emploi et de formation sur le territoire, ainsi qu'à accompagner les entreprises dans leurs projets de recrutement et de développement.

Les axes majeurs de la convention :

- Faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi des cadres, notamment des jeunes diplômés et des demandeurs d'emploi, en les accompagnant dans leurs démarches et en identifiant les métiers porteurs ainsi que les besoins locaux.
- Mettre en lumière les opportunités d'emploi et de formation disponibles en Hauts-de-France afin de mieux faire connaître les dispositifs existants et les perspectives professionnelles.
- Soutenir les entreprises en analysant leurs besoins en compétences pour favoriser leur croissance, accélérer la création d'emplois et consolider l'emploi existant.
- Encourager l'entrepreneuriat en proposant un accompagnement global et structuré aux futurs entrepreneurs.

Source : Conseil régional Hauts-de-France, 20 janvier 2026

Hauts-de-France : Le BTP CFA mise sur les métiers des fluides et des énergies

L'antenne roubaisienne du BTP CFA Hauts-de-France vient de se doter de nouvelles cellules de formation dédiées aux nouvelles compétences en performance énergétique et en transition écologique dans le bâtiment. L'objectif : former plus d'apprentis dans ces secteurs clés du BTP.

Une salle équipée des chaudières et autres pompes à chaleur les plus modernes du marché, un atelier consacré au photovoltaïque et un autre aux bornes de recharge électrique... Le BTP CFA Hauts-de-France inaugurerait ce jeudi 13 novembre ces nouveaux équipements au sein de ses locaux de Roubaix. « Notre objectif est de mettre à la disposition de nos jeunes le meilleur matériel possible, explique Laurent Parra, directeur général de BTP CFA Hauts-de-France. Les surfaces d'accueil ont été triplées et permettront à nos apprentis de se former aux techniques les plus récentes en matière d'efficacité énergétique et de rénovation durable. » Autant de compétences qui devraient être recherchées dans le BTP ces prochaines années, avec les enjeux de la transition énergétique.

Un nouveau titre professionnel dispensé

« Ces métiers sont au cœur des enjeux de nos sociétés, les entreprises ont besoin de professionnels qualifiés, formés aux technologies les plus récentes, note Pascal Bénédit, président de BTP CFA Hauts-de-France. Avec ce nouvel espace, le BTP CFA répond pleinement à cette attente. » Les nouveaux plateaux de formation accueilleront les CAP, BP, titres professionnels et certificats de spécialisation déjà dispensés par le CFA de Roubaix. Ils permettront aussi d'ouvrir de nouvelles formations comme le titre professionnel Monteur-dépanneur en climatisation. Actuellement, 480 jeunes sont formés chaque année dans ces filières par le CFA BTP Hauts-de-France, dont 170 rien qu'à Roubaix. « La demande dans les entreprises s'est stabilisée à cause des incertitudes politiques, mais nous savons qu'il y aura une forte demande sur ces compétences dans les années à venir » précise Laurent Parra.

1,7 millions d'euros d'investissement

Ces nouveaux équipements ont coûté 1,7 million d'euros. Un quart a été financé par le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) et 457 000 euros par le BTP CFA Hauts-de-France. Le reste des fonds vient du soutien de la Région Hauts-de-France, qui a consacré plus de 850 000 euros. « Le taux de jeunes qui sont embauchés après la sortie de cet établissement [plus de 80 %] est impressionnant, a rappelé Arnaud Decagny, Vice-président de la Région Hauts-de-France en charge de l'Apprentissage. L'argent investi ici est bien dépensé. Certes, c'est une politique qui coûte cher, mais elle est extrêmement rentable parce qu'un apprenti, c'est d'abord un salarié qui se forme... »

Reste à réussir à recruter. En octobre 2025, une centaine d'offres d'apprentissage restaient non pourvues dans les métiers des fluides et des énergies, rien que sur le CFA de Roubaix, et près de 320 dans la région.

Source : Le quotidien de la formation, Gautier Demouveau, 17 novembre 2025

